

29 mars 2011

11.345

Question Damien Schaer

Police: cours de mise à niveau

Le Conseil d'Etat peut-il nous renseigner sur le point suivant:

Est-ce que le personnel de la police doit suivre des cours de mise à niveau de réanimation cardio-pulmonaire? Si tel est le cas, sous quelle forme et par qui la formation est-elle assurée?

Cosignataires: F. Robert-Nicoud et K.-F. Marti.